



SITE DE FORMATION

MFR CFP LA FERRIÈRE

02 51 98 41 44

cfp.la-ferriere@mfr.asso.fr

www.laferriere-formation.fr

Responsable du recrutement :

M. FORGERIT Didier - 06 37 01 55 46

Responsable de formation :

Mme. TRAN TU YEN Stéphanie

N° Siret : 786 402 693 000 18

VERS QUEL MÉTIER

- Auxiliaire de puériculture

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- La formation est accessible sans condition de diplôme.
- Un certificat de vaccination conforme à la réglementation en vigueur est requis
- Une attestation d'honorabilité est requise, garantissant l'absence de condamnation inscrite sur le bulletin n°2 du casier judiciaire et/ou au Fichier judiciaire automatisé des auteurs d'infractions sexuelles et violentes (FIAISV)
- Les candidats doivent être âgés de dix-sept ans au moins à la date d'entrée en formation.
- Motivation et capacité à s'engager dans une formation sanitaire
- Détail des modalités d'accès (1)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture
 - Evaluation des compétences par l'institut de formation : en fonction des modules, l'évaluation prend la forme d'étude de situation écrite et/ou de pratique simulée
 - Evaluation des compétences en milieu professionnel
 - AFGSU (Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence) de niveau 2

Possibilité de modularisation par blocs de compétences

- Titre de niveau 4 inscrit au répertoire National de la Certification Professionnelle
- Validité des Unités acquises : illimitée
- RNCP : 40743
- Date d'enregistrement : 01/09/2025
- Date d'échéance de l'enregistrement : 01/09/2029
- <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40743/>

POURSUITE D'ÉTUDES

- Aide-soignant
- Infirmier
- Educateur de jeunes enfants

QUELQUES CHIFFRES (1)(2)

- 100 % à l'examen – session 2025-2026 (11 reçus sur 11 présents)
- 8.3 % de taux d'abandon de formation sur l'année 2025-2026
- 0 % de taux de rupture global 2025-2026 des contrats d'apprentissage du centre de formation
- Valeur ajoutée de la MFR sur : https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/etablissement?id_uai=0851679N

TARIFS (1)

- Coût de formation prise en charge par
 - la Région Pays de la Loire
 - OPCO concerné selon le coût contrat établi par France Compétences

ACCESSIBILITÉ HANDICAP



- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier la faisabilité du projet avec nos référentes handicap, Mme LARGEAUD Marie-Laure & Mme GUILLONNEAU Julie

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52850014385 auprès de la préfecture de la région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne constitue pas un agrément de l'État. APE : 8532Z.

DIPLÔME D'ÉTAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE (DEAP)

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION

18
mois

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



DURÉE

- De janvier à juin N+1
- 22 semaines en centre de formation
- 22 semaines en entreprise obligatoire
- 35 heures par semaine
- Horaires : de 8h45 à 17h



RYTHME D'ALTERNANCE

- 2 à 3 semaines au CFP-MFR
- 3 à 7 semaines en entreprise



STATUTS

- ☒ Apprentissage jusqu'à 30 ans et sans limite d'âge pour les personnes bénéficiant d'une BOETH (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- ☒ Contrat de professionnalisation
- ☒ Stagiaire de la formation professionnelle continue

LA FORMATION EN ENTREPRISE

TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

Cette formation comprend 4 périodes de stages en cursus complet à réaliser en milieu professionnel (Établissement d'Accueil du Jeune Enfant et en milieu hospitalier) :

- Trois stages visant à explorer les 3 missions de l'auxiliaire de puériculture décrites dans la partie métier
- Un stage permettant l'exploration du projet professionnel.

ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE STAGIAIRE EN ENTREPRISE

- Accompagnement et soins de l'enfant
- Activités d'éveil et de loisirs
- Entretien des locaux et des matériels
- Observation et mesure des paramètres vitaux

LA FORMATION EN MFR

Établissement privé, associatif, en contrat avec l'État

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Situer le rôle de l'AP auprès des enfants et de leur entourage.
- Adapter sa communication et ses pratiques aux besoins et au cadre professionnel.
- Favoriser son insertion professionnelle par la diversité des expériences

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- Accueillir et accompagner l'enfant et son entourage
- Identifier les situations à risque, mettre en œuvre des actions de prévention
- Mettre en œuvre des soins adaptés aux besoins de l'enfant
- Etablir une communication adaptée à l'enfant et à son entourage
- Communiquer avec l'équipe pluri-professionnelle pour assurer la continuité des soins
- Entretenir les locaux et les matériels liés aux activités de soins

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- **Bloc de compétences 1**
RNCP40743BC01 - Accompagnement et soins de l'enfant dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- **Bloc de compétences 2**
RNCP40743BC02 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
- **Bloc de compétences 3**
RNCP40743BC03 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- **Bloc de compétences 4**
RNCP40743BC04 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- **Bloc de compétences 5**
RNCP40743BC05 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes variées, actives et participatives ; quelques séances en distanciel.
- Accompagnement personnalisé du parcours de formation, analyse des temps d'immersions professionnelles, guidance des dossiers de certification, travail d'auto-évaluation.
- Accompagnement lors de la formation pratique : visites de stages, travail en collaboration avec les référents professionnels.
- Mises en situation professionnelle et travaux pratiques.

(1) Détails et mises à jour sur le site d'internet ou par téléphone
(2) Les chiffres concernent la dernière session